

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 75 (1978)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Documentation scientifique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

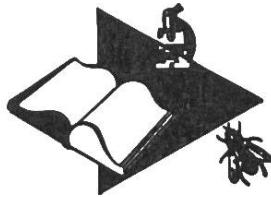
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Documentation scientifique

### LA RÉCOLTE DU POLLEN EN SUISSE ROMANDE

*Ch. Maquelin, section apicole de Liebefeld*

Depuis quelques années on a pu lire beaucoup d'articles prônant les vertus du pollen comme produit diététique ou même comme médicament. Il ne sera pas question ici de porter un jugement sur ces propriétés du pollen, mais uniquement sur l'opportunité d'en prélever dans nos ruchers. Constatant que son commerce s'est passablement développé, surtout en France et en Allemagne, et que même en Suisse plusieurs entreprises se sont spécialisées dans la vente de ce produit, on s'est intéressé aux problèmes de sa production dans les milieux apicoles romands. Les conseillers apicoles ont été renseignés sur le pollen à plusieurs reprises dans des cours et des conférences ; certains d'entre eux ont aussi collaboré à des essais organisés par la section apicole de Liebefeld. Les résultats de ces travaux permettent maintenant de répondre à la question que se posent beaucoup d'apiculteurs : « Peut-on aussi récolter du pollen en Suisse romande ? »

\*\*

Voyons brièvement comment se pratique la récolte de pollen. Le principe est simple et à la portée de tout apiculteur qui peut se rendre à son rucher au moins une fois par jour. On place entre le trou de vol et le nid à couvain, sur le chemin que les abeilles doivent suivre, une trappe dont l'élément principal est un grillage. Les trous de celui-ci sont choisis d'une grandeur telle que les ouvrières puissent encore se faufiler au travers, mais en perdant une partie des pelotes qu'elles transportent, par frottement contre cet obstacle. Les pelotes tombent dans un récipient placé au-dessous du grillage par des ouvertures assez petites pour que les abeilles ne puissent pas y passer. Chaque soir il faut vider ce récipient, pour ne pas courir le risque de voir le pollen attaqué par les moisissures, rongé par les insectes ou dilué par la pluie.

Il existe plusieurs modèles de trappes. Certaines peuvent être placées devant le trou de vol de nos ruches habituelles ; d'autres entre le corps de ruche et le plateau ; d'autres enfin se posent sur le dessus de la ruche, mais alors avec un nouveau trou de vol sous le toit. Ces différents systèmes ont tous leurs avantages et leurs inconvénients.

La quantité de pollen récolté ne dépend pas de l'emplacement de la trappe, mais du nombre et de la dimension des trous de la grille. Si les abeilles passent facilement et si le nombre de trous est suffisant pour qu'il n'y ait pas de bousculade, la proportion de pollen retenu sera faible. Si au contraire les abeilles ont un peu de peine à passer et s'il y a bousculade à la grille, une plus forte proportion des pelotes tombera. Toutefois il y a une juste mesure à conserver, car si on augmente trop les difficultés de passage les abeilles perdent du temps, le nombre de vols de récolte diminue et la récolte totale diminue aussi. Dans les essais organisés par la section apicole on a utilisé comme grille des plaques perforées comptant environ 200 à 300 trous ronds de 5 mm de diamètre.

La trappe à pollen empêche bien entendu le passage des mâles. Il faut donc prévoir pour ceux-ci une ouverture spéciale. Là aussi il y a différentes solutions

possibles, qui fonctionnent plus ou moins bien ; la meilleure, qui ne peut pas être utilisée dans tous les ruchers, consiste en un trou de vol supplémentaire dans la face arrière de la ruche, parce que les ouvrières ne l'utilisent pas volontiers, même si le passage y est plus facile que par l'entrée principale.

\* \*

Généralement ce sont les 10 à 30 % des apports qui tombent dans le récipient placé sous la grille. La colonie n'est donc pas dépossédée de toute sa nourriture azotée ; il ne s'agit que d'en prélever une partie.

La quantité de pollen récolté par jour et par ruche varie chez nous entre 0 et 300 g. Les facteurs suivants jouent tous un rôle plus ou moins important :

- La force de la colonie et l'étendue du couvain qu'elle soigne ; il va de soi que les colonies faibles ou sans couvain seront de mauvaises récolteuses de pollen.
- L'hérédité : à force égale, certaines colonies récoltent régulièrement et dans toutes les circonstances, plus que leurs voisines, parfois jusqu'au double.
- Le temps : température, humidité et ensoleillement ont une influence, mais elle est rarement décisive.
- La floraison : les espèces de plantes en fleurs et le nombre de fleurs ouvertes sont spécialement importants.
- La concurrence de la récolte de miel : pendant la miellée, que ce soit de nectar ou de miellat, les abeilles sont en partie détournées de la récolte de pollen. A la fin d'une floraison importante, alors que la production de nectar diminue malgré qu'il y ait encore beaucoup de fleurs ouvertes, on peut assister à quelques jours de récolte exceptionnelle de pollen.
- D'autres facteurs comme les qualités du sol ou le climat régional semblent aussi jouer un rôle, mais il n'est pas possible de dire dans quelle mesure.

La combinaison des différentes influences citées ci-dessus fait qu'il y a des régions plus favorisées que d'autres. Dans certains ruchers on recueille si peu dans la trappe que la récolte n'atteint jamais 100 g par jour ; la moyenne se situe autour de 20 g ou même moins. Dans ce cas il vaut mieux renoncer à l'idée de prélever du pollen. Les abeilles de ces ruchers n'en ont déjà peut-être pas assez pour elles-mêmes. Du reste cela n'en vaudrait pas la peine, car un faible rendement ne paie pas le travail fourni par l'apiculteur. (En effet, à part le ramassage quotidien, il y a un gros travail de mise en valeur du pollen, dont nous ne parlerons pas ici.)

Lorsqu'il tombe plus de 100 g dans la trappe, il y a abondance et l'apiculteur peut les prélever sans craindre de nuire à la colonie. Il y a aussi des cas extrêmes où le prélèvement du pollen est nécessaire pour éviter un blocage de la ponte de la reine. Certains collègues connaissent ce problème et interviennent en sortant du nid à couvain les cadres trop pleins de pollen, pour les remplacer par d'autres, vides. Là, l'utilisation des trappes peut rendre de grands services. Il ne faut toutefois pas se bercer d'illusions : même dans les bonnes situations, on ne peut récolter en une saison apicole que quelques kilos de pollen par ruche, en moyenne 2 ou 3 kg.

\* \*

Plusieurs spécialistes de la nutrition des abeilles s'accordent pour estimer qu'une colonie de force courante a besoin de 20 à 30 kg de pollen par année. Ces chiffres ont été confirmés au Liebefeld par des essais de nourrissement de colonies enfermées dans des serres. Un prélèvement de 2 ou 3 kg représente les

10 % de la consommation annuelle ; il ne nuit probablement pas aux colonies fortes qui ont la possibilité de récolter un surplus de pollen.

Les quelques apiculteurs romands qui ont collaboré aux essais de la section apicole de Liebefeld ont soumis à un contrôle très strict des ruches munies d'une trappe et d'autres sans trappe. La force de la colonie, l'étendue du couvain, les réserves de pollen et de miel ont été mesurées avant, pendant et après les périodes de prélèvement du pollen, qui duraient jusqu'à 6 semaines consécutives. En général on n'a pas remarqué de diminution sensible de la force des colonies, ni de l'étendue du couvain. Par contre les réserves de pollen sont apparues plus faibles dans les colonies avec trappe. De plus, la pose des grilles provoque un ralentissement de l'activité de butinage ; ainsi, dans plusieurs cas, on a constaté une diminution de la récolte de miel, qui n'a pas toujours été compensée par la valeur du pollen prélevé.

Pour des colonies faibles, ou bien situées dans une région où la nature offre trop peu de pollen pendant l'été, qui ont déjà de la peine à en trouver autant qu'il leur en faudrait, un prélèvement de cette ampleur peut avoir des conséquences catastrophiques en diminuant les surfaces de couvain à un moment inopportun. Avant de se décider à poser des trappes à pollen il faut donc vérifier que l'approvisionnement des colonies est bien assuré et ne le faire que là où il y a effectivement des surplus importants.

\*\*

La qualité d'un pollen dépend en grande partie de sa composition. Celui qui est ramassé en Suisse reflète bien le développement de notre agriculture, variant d'une région à l'autre. Ainsi, sur le Plateau, la plus grande partie du pollen ne provient que d'un petit nombre d'espèces végétales. Citons les saules, les arbres fruitiers, la dent-de-lion, les crucifères comme le colza, la navette ou la moutarde, les légumineuses comme les trèfles, la luzerne, l'espargette ou la fèverolle ; on trouve parfois aussi du pollen de graminées, mais ce n'est pas très fréquent ; celui de maïs peut être récolté en masse, mais en général pendant quelques jours seulement. Au Tessin et dans quelques régions limitées de Suisse romande le châtaignier est un gros fournisseur. Les pollens récoltés dans ces régions sont de couleur uniforme, soit beige, soit jaune, soit brune, etc. Dans les Préalpes et les Alpes l'absence de grandes cultures et la diversité de la flore se traduisent par une composition plus variée du pollen.

Il est aussi intéressant de remarquer que les abeilles récoltent le pollen de dent-de-lion, de colza, de moutarde et de maïs principalement le matin, mais celui de ronces (mûrons) et de fèverolle surtout l'après-midi. Cette différence provient de particularités dans la biologie des fleurs de ces espèces.

\*\*

En résumé on souligne que :

- Le prélèvement de pollen est parfaitement justifié quand il y a un problème de blocage de ponte par les surplus de pollen emmagasinés.
- Si la récolte est abondante, sans toutefois devenir gênante, le prélèvement est justifié pour autant que le travail qu'il occasionne à l'apiculteur et la perte de miel subie soient compatibles avec la valeur du pollen récolté ; (le pollen vendu pour la consommation humaine doit être séché, nettoyé et mis à l'abri des parasites nombreux qui peuvent l'attaquer, à basse température ; ceci occasionne beaucoup de travail et des frais d'installation à ne pas négliger).
- Là où il y a abondance momentanée de pollen, on pourrait éventuellement

en prélever pour le redonner aux abeilles plus tard, en période de disette. Il faut cependant se rappeler que le pollen pris dans les trappes n'a pas subi les mêmes modifications biologiques que celui que les abeilles mettent elles-mêmes en réserve dans leurs rayons. On ne sait pas encore exactement quelles transformations interviennent pendant la fermentation du pollen et son stockage dans les cellules d'une part et hors de la ruche d'autre part. Des recherches de base sont en cours dans ce domaine, notamment aussi à la section apicole de Liebefeld, mais il est encore trop tôt pour parler de leur application dans la pratique apicole.

— On ne peut que conseiller le prélèvement de pollen dans les colonies faibles ou ne rapportant jamais plus de 100 g par jour.

Il est impossible de publier ici une liste des régions et des périodes favorables au prélèvement du pollen : les conditions varient beaucoup trop d'un rucher à l'autre. Chaque apiculteur intéressé doit déterminer lui-même si ses abeilles ont régulièrement des surplus de pollen. Si c'est vraiment le cas, qu'il essaie sans crainte de poser quelques trappes à une partie de ses fortes colonies (mais pas à toutes). Elles supporteront certainement ce traitement et, après 2 ou 3 saisons de comparaison, il verra bien si les résultats obtenus compensent les frais et le travail fournis.

N.B. Il existe un petit groupe d'apiculteurs qui collaborent avec la section apicole à des essais de prélèvement de pollen. Si d'autres intéressés désirent se joindre à eux, ils sont priés de prendre contact avec l'auteur de cet article.

## Pour la mise en hivernage : « MIELO-CANDI »

**L'incomparable Candi de nourrissement au pur Miel du Pays**

Livré moulé sur grands cadres. Vous pourrez ainsi donner en une seule fois tout le complément des provisions d'hivernage ;

**10 kg. de candi au miel du pays = 17 kg. de sirop d'hivernage**

Un seul déplacement, une seule intervention suffisent donc pour nourrir vos ruchers éloignés. Deux grands cadres de candi placés derrière les partitions, et voilà vos colonies, pour la plupart, suffisamment approvisionnées pour l'hiver.

Cadres de corps DB-DT : env. 4,5 kg.

Cadres de hausse DB-DT : env. 2,2 kg.

Cadres suisses (Burki) : env. 4 kg.

En cartons pour ruches DB-DT : env. 1 kg.

En cartons pour ruches suisses : env. 1 kg.

En blocs ronds pour Lienher : env. 0,350 kg.

Kg	1	10	20	50	100
----	---	----	----	----	-----

Fr.	5.—	4.90	4.80	4.70	4.50
-----	-----	------	------	------	------



**RITHNER FRÈRES**

**CHILI 29 - 1870 MONTHEY - Tél. (025) 4 21 54**

Fabrique de ruches et fournitures générales pour l'apiculture